



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Avenir du quartier d'affaires de La Défense

Question orale n° 699

Texte de la question

Mme Constance Le Grip appelle l'attention de Mme la ministre de l'aménagement du territoire et de la décentralisation sur l'avenir du quartier d'affaires de La Défense. En effet, l'évolution des modes de travail, marquée notamment par le développement du télétravail et du travail hybride, ainsi que l'obsolescence d'une partie du parc tertiaire et la vacance de certains bureaux interrogent l'attractivité du quartier. Plusieurs commerces font également état d'une fréquentation plus fluctuante. La transformation de La Défense suppose aussi d'accélérer la décarbonation du parc immobilier et d'accompagner la transition écologique du site. Dans ce contexte, le Gouvernement a confié à M. Jérôme Bédier une mission de réflexion sur l'avenir du quartier de La Défense et sur l'évolution de son modèle économique et urbain. Si le rapport issu de cette mission n'a pas été publié à ce stade, la presse s'en est néanmoins fait l'écho. Il mettrait notamment en avant la nécessité de porter une nouvelle ambition pour ce quartier stratégique, en favorisant une diversification accrue des usages au-delà du seul bureau traditionnel, à travers le développement de fonctions culturelles, d'enseignement supérieur et de recherche, de logement ainsi que de nouveaux lieux de vie. Il soulignerait également la nécessité de faire évoluer la gouvernance et le modèle de financement de l'établissement public Paris La Défense, aujourd'hui fortement dépendant des recettes issues des droits à construire, afin de sécuriser des ressources plus pérennes pour assurer la transformation et l'attractivité du quartier. Par ailleurs, dans un rapport publié le 5 septembre 2025, la chambre régionale des comptes d'Île-de-France a dressé un diagnostic du fonctionnement et du modèle économique de l'établissement public Paris La Défense. Elle y souligne notamment les fragilités d'un modèle largement dépendant des recettes issues des droits à construire, dont la pérennité apparaît incertaine à moyen terme et invite à repenser les modalités de gouvernance et de financement afin d'assurer durablement l'équilibre et les missions de l'établissement. Dans ce contexte, elle souhaite connaître les orientations que le Gouvernement entend retenir afin d'accompagner la transformation du quartier de La Défense, de soutenir sa vitalité économique et urbaine et de renforcer son attractivité, afin qu'il continue à jouer pleinement son rôle de premier quartier d'affaires d'Europe et de pôle stratégique pour le rayonnement économique de la France.

Données clés

Auteur : [Mme Constance Le Grip](#)

Circonscription : Hauts-de-Seine (6^e circonscription) - Ensemble pour la République

Type de question : Question orale

Numéro de la question : 699

Rubrique : Aménagement du territoire

Ministère interrogé : Aménagement du territoire et décentralisation

Ministère attributaire : Aménagement du territoire et décentralisation

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [21 avril 2026](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du [21 avril 2026](#)